

LA RÉFORME DU LYCÉE

*Formation disciplinaire
espagnol*

POINTS D'ATTENTION

- Le tronc commun
- Les enseignements de spécialités
- Les enseignements optionnels
- Maillage académique des enseignements de spécialité
- Les combinaisons d'enseignements de spécialité
- L'orientation

LA RÉFORME DU LYCÉE

Modalités organisationnelles

LA CLASSE DE 2NDE

Test de positionnement :

- En français et en mathématiques

Accompagnement personnalisé :

- Chaque lycéen bénéficie d'un accompagnement adapté à ses besoins, notamment pour consolider sa maîtrise de l'expression écrite et orale.

L'accompagnement comprend une aide au choix de l'orientation :

- Pour accompagner chaque lycéen dans la conception de son projet de poursuite d'études
- Pour le choix de sa voie en vue de son passage en 1^{re} (générale ou technologique)
- Pour l'aider à choisir ses trois enseignements de spécialité s'il envisage une 1^{re} générale ou sa série s'il envisage une 1^{re} technologique.

LA CLASSE DE 2^{NDE} (HORAIRE ÉLÈVES)

- Français, 4h
- Histoire géographie, 3h
- LVA-B, enveloppe globalisée, 5.5h
- SES, 1.5h
- Mathématiques, 4h
- Physique chimie, 3h
- SVT, 1.5h
- EPS, 2h
- Enseignement moral et civique, 18h annuelles
- Sciences numériques et technologie, 1.5h

Les options facultatives – classe de 2nde

Les élèves peuvent choisir jusqu'à 2 options + 1 option LCA

- 1 parmi 6 options générales :
 - LCA latin,
 - LCA grec,
 - LVC,
 - Arts,
 - EPS,
 - arts du cirque

- + 1 option supplémentaire si LCA**

- 1 parmi 8 options technologiques :
 - Management et gestion,
 - Santé et social,
 - Biotechnologies,
 - Sciences et laboratoire,
 - SSI,
 - Création et innovation technologiques,
 - création et culture – design
 - Atelier artistique

APRÈS LA SECONDE : VOIE GÉNÉRALE OU TECHNOLOGIQUE ?

À la fin de l'année de seconde, chaque élève est orienté, après avis du conseil de classe :

- Vers une série de la voie technologique

ou

- En voie générale, auquel cas il choisit ses enseignements de spécialité pour la classe de première, après recommandations du conseil de classe

VOIE GÉNÉRALE : PREMIÈRE ET TERMINALE LES NOUVEAUTÉS À PARTIR DE 2019-2020

- Les élèves de la voie générale choisissent d'approfondir progressivement des **enseignements de spécialité**.
- À la fin de la seconde, les élèves qui se dirigent vers la voie générale choisissent **trois enseignements de spécialité qu'ils suivront en première** (4h hebdomadaires par spécialité)
- À la fin de l'année de première, ils choisissent, parmi ces trois enseignements, les **deux enseignements de spécialité qu'ils poursuivront en classe de terminale** (6h hebdomadaires par spécialité)

LES NOUVEAUTÉS À PARTIR DE 2019-2020

Les lycées proposeront des enseignements de spécialité parmi les suivants :

- Mathématiques
 - Physique-chimie
 - Sciences de la Vie et de la Terre
 - Sciences économiques et sociales
 - Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
 - Humanités, littérature et philosophie
 - Langues, littératures et cultures étrangères
-
- Numérique et sciences informatiques
 - Sciences de l'ingénieur
 - Littérature, langues et cultures de l'Antiquité
 - Arts (arts plastiques ou musique ou théâtre ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts)
 - Biologie écologie (dans les lycées agricoles uniquement)

Nombre de spécialités	11	10	9	8	7	6	5	4
Nombre de lycées	6	15	18	15	13	7	6	4

PREMIÈRE ET TERMINALE (HORAIRE ÉLÈVES)

Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	16 h	15 h 30

Enseignements optionnels

> Un enseignement en première
Deux enseignements possibles
en terminale

> Libre choix

> Durée **3 h**

Dès la première :

En terminale uniquement :



Enseignements de spécialité

	Au choix 3 spécialités	Au choix 2 spécialités
	Première	Terminale
ARTS	4 h	6 h
BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *	4 h	6 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h	6 h
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h	6 h
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h	6 h
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h	6 h
MATHÉMATIQUES	4 h	6 h
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h	6 h
PHYSIQUE CHIMIE	4 h	6 h
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	6 h
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	4 h	6 h**
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h	6 h
	12 h	12 h

* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole
avec des enseignements optionnels spécifiques

** Avec un complément de 2 h en physique

VOIE TECHNOLOGIQUE : PREMIÈRE ET TERMINALE

- L'organisation en séries est maintenue

Dès la fin de la seconde, les élèves optant pour la voie technologique se dirigent vers une série, qui déterminera leurs enseignements de spécialité :

- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
- STL : Sciences et technologies de laboratoire
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion
- STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
- TMD : Techniques de la musique et de la danse
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)

- Des enseignements optionnels :

En première et en terminale, les élèves de la voie technologique pourront choisir deux enseignements optionnels (au plus) parmi :

- Langue vivante C (en série STHR)
- Arts
- Education physique et sportive

La première technologique

Toutes les séries* Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS	3 h	-
PHILOSOPHIE	-	2 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	1 h 30	1 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
MATHÉMATIQUES	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an

* Sauf TDM et STAV

Enseignements optionnels

> Au choix en fonction de la série

Enseignements de spécialité

3 spécialités Première

STMG
Sciences
et technologies
du management
et de la gestion

- sciences de gestion et numérique
- management
- droit et économie

ST2S
Sciences
et technologies
de la santé
et du social

- physique chimie pour la santé
- biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

STHR
Sciences
et technologies
de l'hôtellerie et
de la restauration

- enseignement scientifique alimentation-environnement
- sciences et technologies culinaires et des services
- économie, gestion hôtelière

STI2D
Sciences
et technologies
de l'industrie et
du développement
durable

- innovation technologique
- ingénierie et développement durable
- physique chimie et mathématiques

TMD
Techniques
de la musique
et de la danse

- option instrument
- option danse

STL
Sciences
et technologies
de laboratoire

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie
- biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

STD2A
Sciences
et technologies
du design et
des arts appliqués

- physique chimie
- outils et langages numériques
- design et métiers d'art

2 spécialités Terminale

- management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : gestion et finance ; mercatique ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information et de gestion
- droit et économie

- chimie, biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

- sciences et technologies culinaires et des services, enseignement scientifique, alimentation, environnement
- économie, gestion hôtelière

- ingénierie, innovation et développement durable avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique
- physique chimie et mathématiques

- option instrument
- option danse

(Rénovation en cours)

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

- analyse et méthodes en design
- conception et création en design et métiers d'art

STAV Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

(Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques)

LES ÉPREUVES DU BAC

LE BACCALAURÉAT 2021

Pour tous :

voie
générale
+
voie
technologique

- Les épreuves terminales comptent pour 60 % de la note finale
 - **1 épreuve anticipée** de français en 1^{re} (écrit et oral) (dès 2020)
 - **4 épreuves en terminale** : 2 épreuves de spécialité, 1 épreuve de philosophie et une épreuve orale terminale.
 - Ces épreuves sont organisées sur le modèle des épreuves actuelles du baccalauréat.
- Le contrôle continu représente 40% de la note finale
 - **10 % pour la prise en compte des bulletins** de 1^{re} et de terminale dans l'ensemble des enseignements pour encourager la régularité du travail des élèves.
 - **30 % pour des épreuves communes** de contrôle continu organisées pendant les années de 1^{re} et de terminale afin de valoriser le travail des lycéens.

LE CONTRÔLE CONTINU

Le contrôle continu compte pour **40%** dans la note finale du baccalauréat avec deux types d'évaluation :

- Des épreuves communes de contrôle continu qui représentent **30%** de la note finale du baccalauréat et sont organisées en première et en terminale
 - Elles sont organisées en trois séquences, sur le modèle des « bacs blancs » actuels :
 - Elles portent sur les enseignements communs qui ne font pas l'objet d'une épreuve terminale.
 - Elles sont organisées dans chaque lycée. Les sujets sont sélectionnés dans une banque nationale numérique, afin de garantir l'équité entre tous les établissements. Les copies sont anonymées et corrigées par d'autres professeurs que ceux de l'élève.
- Les notes des bulletins scolaires de première et de terminale compteront pour l'obtention du baccalauréat, à hauteur de **10%**

ÉTAPES DE LA SCOLARITÉ DES FUTURS BACHELIERS 2021

Rentrée 2018 :

- la seconde générale et technologique connaît des ajustements

Rentrée 2019 :

- les classes de seconde et de première sont rénovées avec de nouveaux horaires et de nouveaux programmes
- 2^{ème} et 3^{ème} trimestre de l'année scolaire 2019-2020 : deux séquences d'épreuves communes de contrôle continu en classe de première
- Juin 2020 : épreuves anticipées de français en première

Rentrée 2020 :

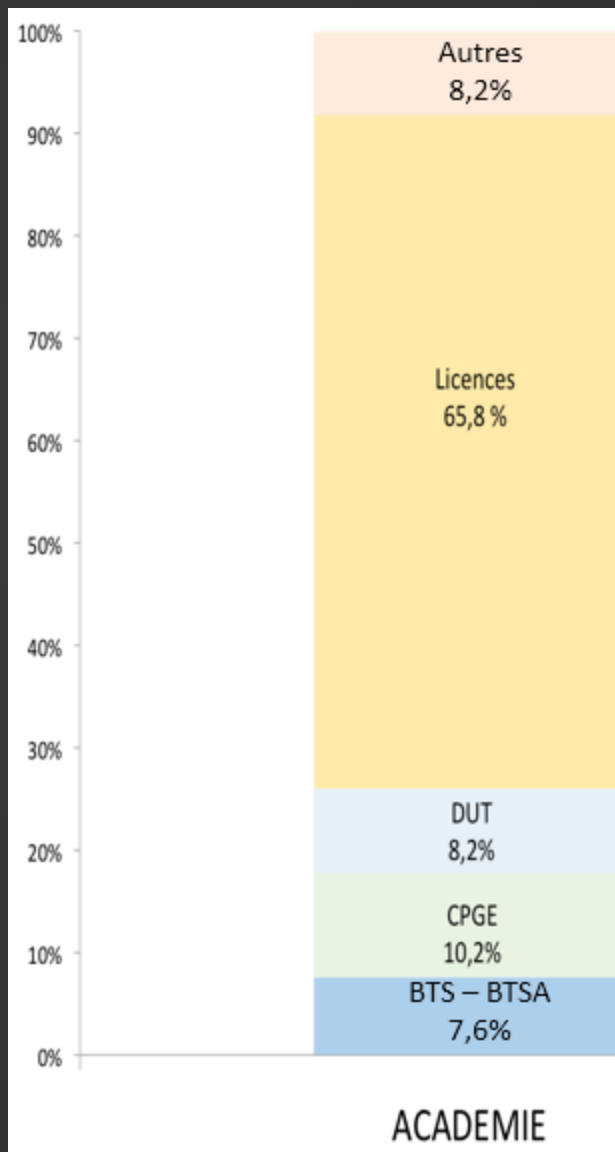
- la classe de terminale est rénovée avec de nouveaux horaires et de nouveaux programmes
- 2^{ème} trimestre de l'année scolaire 2020-2021 : une séquence d'épreuves communes de contrôle continu
- Printemps 2021 : deux épreuves de spécialités
- Juin 2021 : épreuves écrites de philosophie et épreuve orale terminale

Juillet 2021 : délivrance du nouveau baccalauréat

ADMISSION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

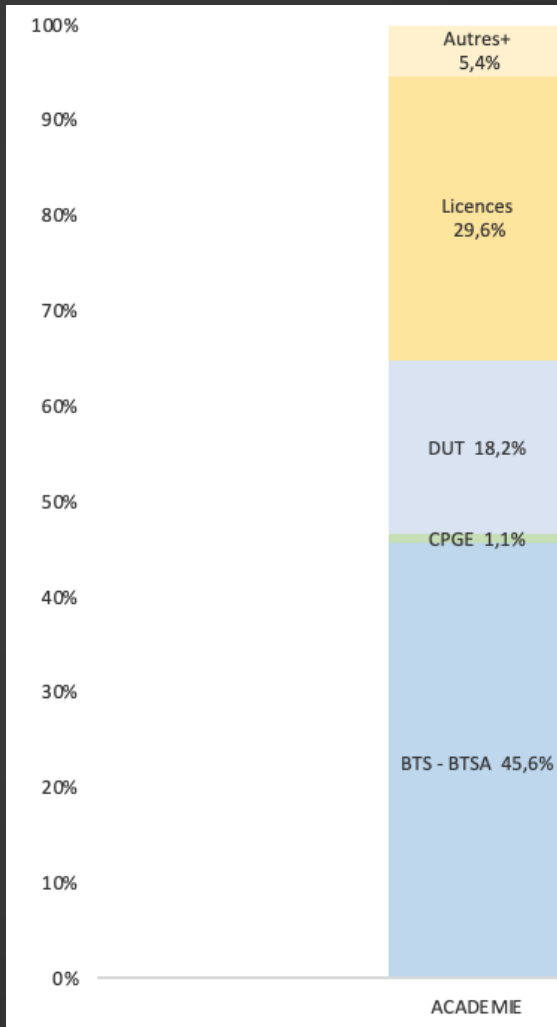
Admissions des élèves de terminale de l'académie de Lille

SÉRIE GÉNÉRALE



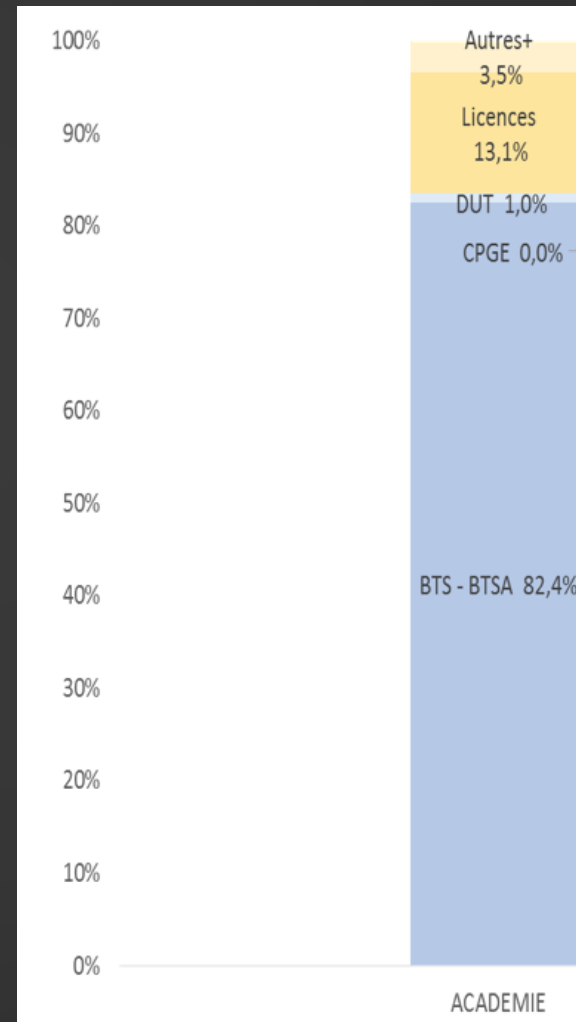
Admissions des élèves de terminale de l'académie de Lille

SÉRIE TECHNOLOGIQUE



Admissions des élèves de terminale de l'académie de Lille

SÉRIE PROFESSIONNELLE



LES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

<p>Ce que c'est</p>	<p>Un enseignement d'une troisième langue qui suit le même programme que la LVA/B mais vise, en fin de terminale, un niveau de maîtrise adapté : A2 vers B1.</p> <p>Travail de toutes les activités langagières : réception, production orale et interaction</p> <p>Un enseignement qui constitue un enrichissement et une source de plaisir pour l'élève</p>
<p>Les enjeux</p>	<p>L'ouverture culturelle dans un monde globalisé où la maîtrise d'une troisième langue vivante est un atout supplémentaire.</p> <p>Développer la capacité de communication, dans une langue usuelle et authentique.</p> <p>Préserver la diversité de l'offre linguistique dans chaque établissement : plusieurs LVC peuvent continuer à être proposées dans un même établissement.</p>
<p>Les points de vigilance</p>	<p>Permettre à tous les élèves qui le souhaitent de suivre cet enseignement</p> <p>Adapter les contenus des programmes au niveau des compétences de l'élève de LVC</p>
<p>Apports pour les élèves (valeur ajoutée/ poursuite d'études, compétences...)</p>	<p>Elargir son répertoire culturel et son profil linguistique</p> <p>Développer la curiosité intellectuelle</p> <p>Réinvestir des compétences acquises dans les autres langues étudiées ou langues connues.</p> <p>Enrichir son parcours bac-3/ bac+3</p> <p>L'enseignement de la LVC suivie dans l'établissement permet de permuter avec la LVA/B au baccalauréat</p>